

Questions de confiance ! L'information des intermédiaires en assurance, banque et finance

Campagne d'information de l'Institut national de la consommation (INC) et de l'ORIAS - Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance

Les intermédiaires en assurance, banque et finance interviennent entre les consommateurs et les établissements qui conçoivent les produits financiers, d'épargne, d'assurance ou autres. Ils regroupent un grand nombre de métiers : des courtiers ou agents généraux, aux entreprises de pompes funèbres, en passant par la grande distribution, les concessionnaires automobiles... Tous ces acteurs ont un point commun : ils doivent obligatoirement être inscrits à l'ORIAS. Pour mieux comprendre le fonctionnement de ces métiers, l'INC et l'ORIAS lancent une campagne d'information à destination du grand public sur l'intermédiation et les obligations liées à l'exercice de ces activités.

Qui sont ces acteurs (courtiers – agents – mandataires)? Quelles sont leurs obligations vis-à-vis des consommateurs ? Comment connaître les entreprises partenaires des intermédiaires ? Quelles informations doivent-ils vous transmettre quand vous souscrivez une assurance vie, un crédit, ou quand vous réalisez une opération bancaire ?

Pour toucher un très large public, plusieurs supports d'information ont été conçus.

Deux émissions CONSOMAG produites aux formats deux minutes et quatre minutes. Les versions courtes sont diffusées sur France Télévisions (France 2, France 3, France 4, France 5 et France O) à partir du 25 mars puis multi diffusé jusqu'à la fin avril. Les versions longues seront accessibles sur Internet, notamment sur les sites de l'INC et de l'ORIAS www.conso.net et www.orientas.fr. Elles ont pour titre :

- « faire appel à un intermédiaire en assurance, banque et finance »
- « les obligations d'information et de conseil d'un intermédiaire en assurance »

Un programme vidéo de 6 minutes gratuit intitulé: Questions de confiance ! Le mag info des intermédiaires en assurance, banque et finance. Cette vidéo est destinée aux web TV, aux sites Internet, aux télévisions locales et régionales ainsi qu'aux chaînes de la TNT. Au sommaire: des informations pratiques illustrées par des interviews d'experts, les questions à se poser avant de souscrire un contrat via un intermédiaire en assurance, banque et finance, leurs obligations d'information et de conseil, l'encadrement de la profession... Cette vidéo sera diffusée à partir du 25 mars 2013.

Un dossier de presse sonore constitué de modules radio d'1 minute 30 secondes réalisé sous la forme de questions/réponses d'experts intitulé « **la minute info des intermédiaires en assurances, banque et finance** ». Quinze chroniques seront diffusées du 25 mars au 12 avril 2013 auprès de radios locales et régionales pour toucher au plus près les consommateurs et répondre le plus simplement possible à leurs questions.

Un tutoriel d'information pédagogique à destination des formateurs et de l'ensemble des consommateurs a été produit. Agréable et ludique il explique grâce à un graphique simple et efficace le fonctionnement des intermédiaires en assurance banque et finance. En 2 minutes 30 secondes il capte l'attention du spectateur et lui délivre une information facile à mémoriser.

Tous ces supports d'information sont disponibles sur les sites de l'INC www.conso.net et de l'ORIAS www.orias.fr.

Annexe

Liste des intervenants qui ont participé aux différents programmes :

- Pascal Beuvelet, Président de l'AFIB Immo
- Delphine Borne, Juriste à Familles de France
- David Charlet, Président de l'ANACOFI
- Maxime Chipoy, Responsable des études à l'UFC Que Choisir
- Emmanuel Constans, Président du CCSF
- Emmanuel Déal, Médiateur CSCA
- Grégoire Dupont, Secrétaire Général de l'ORIAS
- Corinne Lamoussière-Pouvreau, Juriste à l'INC
- Gérard Lebegue, Administrateur de l'ORIAS
- Sarah Lespinasse, juriste à l'INC
- Hervé Mondange, juriste à l'AFOC
- Alain Morichon, Président de l'ORIAS
- Dominique Sizes Président de la CSCA
- Philippe Taboret, membre de l'APIC

ORIAS

Créé en 2007, l'ORIAS est un organisme parapublic. Placé sous la tutelle de la Direction Générale du Trésor, il a pour mission d'enregistrer les intermédiaires en assurance, banque et finance en vérifiant qu'ils remplissent bien les conditions et exigences prévues par le Code des Assurances et le Code Monétaire et Financier. L'immatriculation de ces intermédiaires est obligatoire.

La Loi de régulation Bancaire et Financière (RBF) du 22 octobre 2010 institue un Registre unique des intermédiaires financiers dont la gestion est confiée à l'ORIAS. La mise en place de ce Registre est effective depuis le 15 janvier 2013.

Présidé par Alain Morichon et dirigé par Grégoire Dupont, Secrétaire Général, l'ORIAS est piloté par les organisations professionnelles représentatives du secteur de l'assurance, de la banque et de la finance.

INC

L'Institut national de la consommation est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances. L'INC est un centre de ressources il produit des essais comparatifs et des études techniques de produits et de services, des études juridiques et économiques et éditent les sites www.conso.net, www.stopauxaccidentsquotidiens.fr, www.jeconso.com, www.ctaconso.fr. Il produit 120 émissions Consomag originales par an et apporte un soutien aux organisations de consommateurs. Une de ses missions est aussi de développer et produire des campagnes d'information à destination du grand public. Il publie le magazine *60 Millions de consommateurs* et son site web www.60millions-mag.com.

Contact presse ORIAS Laura Teboule-Vassen Tél : + 33(0)7 86 71 71 36 laurateboule@ltvcommunication.com	Contact presse INC Anne-Juliette Reissier 01 45 66 20 35 aj.reissier@inc60.fr
--	--